



Direction des Finances
Service Moyens et Missions
Transversales
1.19.57

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 23 JUIN 2023
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

**OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2022 - Budget annexe
direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF).**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

La direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF) a pour mission d'assurer l'accueil d'urgence des mineurs confiés au Département, soit par l'autorité judiciaire au titre de la protection de l'enfance, soit par les parents dans le cadre d'un contrat d'accueil provisoire. Les recettes de fonctionnement sont en baisse de 1 M€ à 22,6 M€ pour un nombre de journées constaté de 94 342 et approchant les 92 % de taux d'occupation. Les dépenses de fonctionnement progressent fortement pour atteindre 23,3 M€ (+1,7 M€). Le solde de gestion et le résultat définitif restent excédentaires.

A - les recettes de fonctionnement : 22,6 M€

- Groupe 1 : Produits de la tarification : 22,1 M€

Les produits de la tarification sont en retrait d'environ 883 K€ par rapport à 2021 (-4 %). Avec une baisse du nombre de journées constaté passant de 103 459 à 94 342, la participation du budget général du Département à travers la dotation globale versée par la direction de l'enfance et de la famille est par conséquent en baisse.

- Groupe 2 : Autres produits : 425 K€

Les autres produits sont en baisse de près de 30 % par rapport à l'exercice 2021 (-184 548,32 €). Ce poste est principalement constitué de remboursements de salaire d'agents en formation par l'organisme collecteur de fonds de formation pour la fonction publique hospitalière (315 K€) et de remboursements de l'assurance maladie (56 K€).

- Groupe 3 : Produits financiers et non encaissables : 49 K€

Les produits financiers sont en forte progression de 444 % par rapport à 2021 (+40 217,14 €). Ils sont constitués de divers produits de cession et d'annulations de mandats sur exercices antérieurs.

B - les recettes d'investissement : 47 K€

Elles sont exclusivement constituées de dotations et réserves.

En 2022, le fonds de compensation de la TVA (29 K€) lié aux investissements éligibles réalisés l'année précédente est en hausse de 6 % (+1 570,5 €).

Le reste des recettes d'investissement est composé de réserves affectées à l'investissement (opérations de cessions).

C - les dépenses de fonctionnement : 23,1 M€

- Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante : 2,1 M€

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 7,2 % par rapport à l'exercice antérieur (+138 715,70 €). Ce groupe est constitué principalement des postes d'énergie, de gardiennage, d'alimentation, de fournitures divers (dont produits d'hygiène), de frais médicaux et de transport.

- Groupe 2 : Dépenses de personnel : 19 M€

Les dépenses de personnel connaissent une forte hausse de 10,5 % (+1 820 116,99 €). En 2022 a eu notamment lieu la hausse du point d'indice de 3,5 % dans la fonction publique à partir du 1^{er} juillet ainsi que le Ségur de la santé qui s'applique à la grande majorité des agents de la DIMEF. On constate enfin une hausse du nombre de postes d'accompagnants éducatifs et sociaux (AES) pour permettre un accompagnement individuel aux enfants en situation de handicap sur les structures, et qui ne pourraient pas être accueillis en internat sans cette individualisation.

- Groupe 3 : dépenses afférentes à la structure : 2,0 M€

Le groupe 3 voit son niveau de dépenses décroître sur l'exercice 2022 de 7,2 % (-153 695,95 €). Il est constitué principalement d'un poste locations représentant 74 % des dépenses, des frais de véhicules, d'entretiens et de nettoyage.

D - les dépenses d'investissement : 210 K€

Les immobilisations corporelles connaissent une hausse de 17,6 % en 2021 (+31 391,75 €) et sont principalement constituées d'achat de petit équipement pour les lieux d'accueil et de véhicules.

E - L'équilibre budgétaire

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs, un excédent de 6 151 542,85 € est constaté en parfaite concordance avec l'état II-2 du compte de gestion 2022 du comptable public. L'affectation suivante est proposée :

- résultat d'investissement à reporter en 2023 (001 recette) :
3 371 221,23 €;
- résultat de fonctionnement à reporter en 2023 (002 recette) :
2 780 321,62 €;
 - dont 1 000 000 € affectés au BP 2023,
 - dont 1 780 321,62 € à affecter à une décision ultérieure.

Les restes à réaliser, à hauteur de 156 397,38 € en section d'investissement, et de 875,04 € en section de fonctionnement font l'objet d'un report en 2023.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 23 JUIN 2023**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2022 - Budget annexe direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF).

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi vingt trois juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Danielle MILON.

Présent(s) :

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Absent(s) :

Mme Sophie CAMARD, Mme Nouriati DJAMBAE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Samia GHALI, Mme Magali GIORGETTI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Donne(nt) pouvoir :

Mme Julie ARIAS à M. Yannick GUERIN, Mme Sabine BERNASCONI à M. Lionel DE CALA, M. Gérard GAZAY à M. Patrick GHIGONETTO, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO à M. Jacky GERARD, M. Hervé GRANIER à Mme Mandy GRAILLON, M. Richard MALLIE à Mme Amapola VENTRON, M. Henri PONS à M. Eric LE DISSES, M. Didier REAULT à Mme Laure-Agnès CARADEC.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 23 JUIN 2023**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2022 - Budget annexe direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF).

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 23 juin 2023, le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Sous la Présidence de Madame MILON, première vice-présidente, Madame VASSAL ayant quitté la séance.

A décidé :

d'adopter le compte administratif de l'exercice 2022 du budget annexe de la direction des maisons de l'enfance et de la famille arrêté aux résultats indiqués dans le rapport, soit :

o Investissement	+3 371 221,23 €
o Fonctionnement	+2 780 321,62 €
o Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2022 ¹	+6 151 542,85 €

¹ Après reprise des résultats antérieurs. A noter que l'instruction M 22 applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux permet la reprise des résultats d'investissement de N-1 en N, et, en fonctionnement, il est possible de reprendre en N tout ou partie des résultats de N-2. Les résultats définitifs tiennent compte des reprises des résultats constatés selon le détail mentionné dans le rapport.

Adopte à l'unanimité

Pour : 43

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

Ne prend pas part au vote : 1

Mme Martine VASSAL.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation



Nathalie TARRISSE

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 23 JUIN 2023**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2022 - Budget annexe direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF).

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi vingt trois juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Danielle MILON.

Présent(s) :

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Absent(s) :

Mme Sophie CAMARD, Mme Nouriati DJAMBAE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Samia GHALI, Mme Magali GIORGETTI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Donne(nt) pouvoir :

Mme Julie ARIAS à M. Yannick GUERIN, Mme Sabine BERNASCONI à M. Lionel DE CALA, M. Gérard GAZAY à M. Patrick GHIGONETTO, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO à M. Jacky GERARD, M. Hervé GRANIER à Mme Mandy GRAILLON, M. Richard MALLIE à Mme Amapola VENTRON, M. Henri PONS à M. Eric LE DISSES, M. Didier REAULT à Mme Laure-Agnès CARADEC.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 23 JUIN 2023**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2022 - Budget annexe direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF).

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 23 juin 2023, le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Sous la Présidence de Madame MILON, première vice-présidente, Madame VASSAL ayant quitté la séance.

A décidé :

de procéder à l'affectation des résultats du budget annexe de la direction des maisons de l'enfance et de la famille comme suit :

- résultat d'investissement à reporter en 2023 (001 recette) :
3 371 221,23 €;
- résultat de fonctionnement à reporter en 2023 (002 recette) :
2 780 321,62 €;
 - dont 1 000 000 € affectés au BP 2023,
 - dont 1 780 321,62 € à affecter à une décision ultérieure.

Les restes à réaliser, à hauteur de 156 397,38€ en section d'investissement, et de 875,04 € en section de fonctionnement font l'objet d'un report en 2023.

Adopte à l'unanimité

Pour : 43

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

Ne prend pas part au vote : 1

Mme Martine VASSAL.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation



Nathalie TARRISSE